



# 4<sup>ème</sup> Forum Annuel

Sous le Haut-Patronage de

**Jean-Paul Huchon**

Président du Conseil Régional  
d'Ile-de-France

Mardi 20 Mars 2012

Hémicycle du Conseil Régional d'Ile-de-France



## Recherche et Développement

Structuration et apport des Domaines Thématiques sur les  
projets de recherche

**Philippe Birr**

Président du Domaine Thématique

Essais et Instrumentations

Directeur du Développement - SOPEMEA



- Organisation du pôle en 7 domaines thématiques
- Organisation de chaque domaine thématique
  - Animé par un Président et un Vice-président nommé(e)s par le bureau
  - Comité restreint
    - Réunions en alternance avec les réunions plénières.
    - Constitué de membres (dont le président et le vice-président) reconnus par leurs compétences où doivent régner des obligations d'équité, de confidentialité et de disponibilité.
    - Feuille de route revue régulièrement
    - Comité restreint qui fixe les orientations du DT
    - Conseille les porteurs, accompagne la maturation, instruit la pré-labellisation des projets
  - Groupes de travail qui se réunissent sous forme de plénière
    - 3 à 4 réunions par an
    - Réunissant jusqu'à .... membres dans des locaux pouvant être différents.

- Animation des réunions plénières
  - Idéalement, le lieu où est débattu le contenu d'un nouveau projet.
  - Le lieu où sont présentés les projets en phase de maturation avancée tout en respectant la confidentialité des projets.
  - Les portiques sont équipés de systèmes de détection d'acheteurs et pourtant trop de PME viennent pour présenter leurs produits et s'évanouissent .....
- Qui fixe l'ordre du jour ?
  - Généralement le président, le VP et le comité restreint ... pourtant la liberté d'initiative existe !
- Quels sont les membres que l'on y rencontre ?
  - Les membres du comité restreint,
  - D'autres grands groupes, des institutionnels (DGA, BEA, AFNOR, ONERA, CNES, ....),
  - Des ETI et PME, .... Peu d'acteurs du monde académique.

## → Comment naissent les projets ?

- Les projets naissent d'une idée, d'un besoin.
- Les grands groupes disposent de feuille de route ; les PME rarement.
- Les PME disposent d'idées , les grands groupes ....
- Attention aux PME qui se positionnent à « la suite » des grands groupes.

## → Conseil

- Les membres doivent se faire connaître et reconnaître lors des plénières : L'assiduité paye !
- Disposer d'une véritable valeur ajoutée, de quelque chose que les autres n'ont pas !

## → Comment peut-on intégrer un projet ?

- Directement par cooptation,
- Indirectement en complétant un projet grâce à la base de données dont dispose le pôle, par connaissance personnelle, ...
- Lorsque les compétences ne sont pas identifiées sur le territoire ou au sein du pôle, ce dernier dispose de relais au sein d'autres pôles franciliens.

## → Admettons, j'ai une idée ou un besoin ! Et alors ? La suite !

- Cet embryon de projet sera discuté ou non avec un membre du comité restreint.
- Si la réponse à la question est non, attendre la réunion de pré-labellisation où le comité restreint aura à instruire le projet. Pas très agréable , ça irrite ! Car c'est beaucoup de travail pour le comité restreint en un minimum de temps !
- Si oui, le comité restreint (en partie ou en totalité, cela dépend de plein de choses) va conseiller, orienter avec le soutien de la chargée de mission R&D du pôle le porteur du projet dans son aventure .... Sans que cela ne préjuge de la décision du comité restreint !
- Le comité restreint, sur la base de ses connaissances du marché, des acteurs industriels, des équipes académiques, des feuilles de route CORAC et Clean Sky, et du savoir-faire accumulé par ses membres va conseiller dans un esprit de loyauté, de confidentialité et d'intégrité ... et non assister ou rédiger à la place du porteur,
- Le porteur dispose dès que son projet est connu du soutien et des conseils de la chargée de mission R&D attendu que le pôle a un taux de succès de ....

## ✈️ Processus de sélection des projets avant le dépôt.

- Maturation au sein du DT
- Passage en comité restreint
- Passage en comité de pré-labellisation
- Passage devant le référent du pôle
- Réunion du C4 (sans le porteur)
- Labellisation en conseil d'administration.

## ✈️ Suivi et accompagnement du dossier

- Préparation et accompagnement du projet vis-à-vis des financeurs.
- Le pôle assure un rôle de suivi des projets (participation au moins une fois par an aux réunions d'avancement).
- Le pôle peut être une autorité morale, un conseil et continuer à valoriser son carnet d'adresses lors de la phase d'exécution du projet.

## ✈️ Est-ce les seuls services à attendre au sein des Domaines Thématiques ?

## ✈️ Après tout, on pourrait conclure : je viens une fois, je me fais connaître et si il y a un projet, ils me contacteront ...

## ✈️ L'assiduité et la ténacité payent pour les industriels !

- Lancement du projet AGREGATION financé par les collectivités territoriales,
- Mise en place de consortium, de réseaux d'affaires : P3C, EOSSY et bientôt SEMI,
- Possibilité de pouvoir réaliser des essais en vol à des conditions très attractives.

## ✈️ Mais aussi pour les académiques !

- Des sujets d'études bibliographiques pour les étudiants durant leurs cursus,
- Projet de mutualisation de moyens d'essais très spécifiques à l'aéronautique,
- La maturation des futurs thèmes portant sur la ... Formation.

## ✈️ Faire connaître son projet d'entreprise en toute confidentialité

- C'est justement le thème suivant portant sur l'attractivité du territoire !